



MOBILITÉ(S)

Réaménagement de l'avenue Louis Armand à Limoges : création d'une piste cyclable et d'un trottoir

Ces travaux participent à la transformation progressive du secteur nord de Limoges pour favoriser des déplacements plus sûrs, plus agréables et plus durables : les travaux débutent le 23 mars avec une fermeture de l'avenue Louis Armand dans le sens carrefour de l'Europe vers l'avenue d'Uzurat.

Publié le 6 Mars 2026

Photo de simulation non contractuelle

Dans le cadre de son Schéma directeur intercommunal des aménagements cyclables (SDIAC), Limoges Métropole engage des travaux de réaménagement de l'avenue Louis Armand dans les deux sens de circulation, entre le carrefour de l'Europe et l'avenue d'Uzurat, pour la réalisation d'une piste cyclable unidirectionnelle (dans chaque sens de circulation) et la création d'un trottoir.

Huit mois de travaux sont nécessaires pour la sécurisation des modes actifs (marche à pied et à vélo), offrir des alternatives à la voiture, faciliter les déplacements entre plusieurs pôles générateurs de flux, continuer les liaisons en zone nord.

Il sera possible d'aller depuis Uzurat à pied et à vélo :

- > au lycée Saint-Exupéry en passant par le Zénith, L'Aquapolis, ESTER Technopole,
- > au Pôle d'échange multimodal, (PEM) de la Bastide.
- > et jusqu'aux Casseaux.

Des comptages permanents vélos seront également intégrés afin de mesurer l'utilisation des pistes cyclables.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation routière, piétonne et cycliste sera maintenue ainsi que le service de transports en commun avec la mise en place de déviation en fonction de l'avancement du chantier et

des diverses phases.

Il n'y aura pas d'incidence sur la collecte de ramassage des ordures ménagères.

Le calendrier des travaux

Les travaux vont s'étendre sur 8 mois, de mars à novembre 2026, avec 3 phases successives.

Phase 1 durant 16 semaines

La phase 1 qui débute le 23 mars comprend :

- > la création d'une piste cyclable unidirectionnelle en enrobé drainant, protégée de la circulation par une bordure et d'un trottoir, en surélévation, lui aussi en matériau drainant,
- > la reprise des rayons de giration des bretelles montantes et descendantes vers le boulevard Schuman,
- > des travaux de désimperméabilisation et d'engazonnement,
- > le rabotage et la reprise de la chaussée,
- > et des travaux de marquage et de signalisation.

Information sur la circulation :

- > L'avenue Louis Armand sera fermée dans le sens carrefour de l'Europe vers l'avenue d'Uzurat. Une déviation sera mise en place via l'allée du Moulin Pinard.
- > La circulation dans l'autre sens restera maintenue.



Les usagers sont invités à adapter leurs déplacements et à suivre la signalisation temporaire durant la durée des travaux.

Phase 2 sur 15 semaines

La phase 2 des travaux comprend :

- > la création d'une piste cyclable unidirectionnelle en enrobé drainant protégée de la circulation par une bordure et d'un trottoir, en surélévation, lui aussi en matériau drainant,
- > la reprise des rayons de giration des bretelles montantes et descendantes vers la rue Arthur Groussier,
- > des travaux de désimperméabilisation et d'engazonnement
- > le rabotage et la reprise de la chaussée,
- > et des travaux de marquage et de signalisation.

Informations sur la circulation : pendant cette phase de travaux, une déviation routière sera mise en place vers l'A20 et le Zénith.



Phase 3 sur une semaine de nuit

La phase 3 des travaux, sur le carrefour de l'Europe, comprend des travaux de terrassement, de bordures et de revêtement pour réaliser la jonction du nouvel aménagement avec la piste cyclable bidirectionnelle de la rue Jean Monnet.



Financement

Coût global des travaux : 1 550 000 € financés par Limoges Métropole.

Des subventions ont été sollicitées auprès de l'Europe et de la Région Nouvelle-Aquitaine (FEDER) et de l'Etat (Fonds vert).